CONSEIL D'ADMINISTRATION
01 MARS 2018

NICE ÉCOVALLÉE

DELIBERATION N° 2018-001

Approbation du procès-verbal
du Conseil d'Administration du 14 décembre 2017

Vu le décret n°2015-982 du 31 juillet 2015 modifiant le décret n°2008-773 du 30 juillet 2008 portant création de l'Etablissement Public d'Aménagement Écovallée Plaine du Var,

Vu l'arrêté de Monsieur le Ministre de la cohésion des territoires en date du 30 août 2017 portant nomination de Monsieur Olivier SASSI en qualité de Directeur Général de l'EPA Écovallée Plaine du Var à compter du 1er septembre 2017,

Vu la délibération n°2015-012 du Conseil d'Administration de l'EPA en date du 3 novembre 2015 adoptant le règlement intérieur du Conseil d'Administration, lequel fixe les attributions du Conseil d'Administration et celles du Directeur Général,

Vu le procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration en date du 14 décembre 2017,

Le Conseil d'Administration :

- Approuve le procès-verbal de sa séance du 14 décembre 2017.

Le 1er Vice-Président
du Conseil d'Administration

François BERTRAND

Établissement Public d'Aménagement ÉCOVALLÉE PLAINE DU VAR
Immeuble Nice Plaza - 455, promenade des Anglais - BP 33257 - 06205 NICE CEDEX 3
Tel. 04.93.21.71.00 - Fax 04.93.21.71.26